



MÉDECINE zoologique

CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE VÉTÉRAIRE
Faculté de médecine vétérinaire



Université
de Montréal

La rétention d'œuf et la dystocie chez l'oiseau

Qu'est-ce que la rétention d'œuf et la dystocie chez l'oiseau ?

Une rétention d'œuf est un ralentissement du passage de l'œuf à travers l'oviducte (utérus) de l'oiseau. Les oiseaux pondent à intervalle fixe. Par exemple, les poules pondent généralement aux 24 heures, les perroquets aux 48 heures et les tourterelles aux 40 heures environ. Ces informations sont utiles pour déterminer s'il y a un retard de ponte ou pas.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à une rétention d'œuf tel qu'une première ponte, la présence d'un œuf malformé, des carences nutritionnelles, une ponte chronique conduisant à un épuisement des réserves de calcium (nécessaire pour former la coquille de l'œuf) et une dysfonction de la musculature qui expulse l'œuf, un état d'obésité, une malformation du bassin, une maladie affectant l'oviducte ou encore une prédisposition génétique.

Une dystocie survient lorsqu'il y a une obstruction au passage de l'œuf, qui peut être causée par des adhérences entre l'œuf et l'oviducte, la présence d'une masse, la non-ouverture du sphincter utéro-vaginal, ou toute autre anomalie.

Quels sont les signes cliniques de ces conditions ?

Des signes non spécifiques peuvent être présents tels de l'abattement, une perte d'appétit, une posture basse sur pattes, des plumes ébouriffées et des yeux clos ou mi-clos. Des signes plus spécifiques à un trouble de ponte tels une distension abdominale avec ou sans œuf palpable peuvent être observés. Dans les cas de dystocie, un abattement sévère, des efforts d'expulsion infructueux, des difficultés respiratoires, des régurgitations/vomissements, et des difficultés à se déplacer sont typiquement notés. Des signes de reproduction active tels la production de fientes de grande taille, des régurgitations dirigées vers un membre de la maisonnette ou un jouet, l'adoption de posture d'accouplement ou comportement de couvain peuvent être observés dans les jours précédents le trouble de ponte.

Comment ces conditions sont-elles diagnostiquées ?

Un bilan sanguin peut être recommandé pour déterminer s'il y a présence d'un foyer inflammatoire/infectieux, en déterminer sa sévérité et pour évaluer la valeur sanguine du calcium. L'imagerie médicale (radiographie, échographie) permet de confirmer la présence d'un œuf, déterminer sa taille et sa forme ainsi que s'assurer qu'il est bien minéralisé.

Quel est le traitement de cette condition ?

Le traitement variera selon qu'il s'agit d'une rétention d'œuf ou une dystocie. Aussi, plus votre oiseau est de petite taille ou plus cela fait longtemps qu'il tente de pondre, plus les interventions de l'équipe vétérinaire seront rapides.

Dans tous les cas, votre oiseau sera hospitalisé dans un incubateur au calme avec de la chaleur et une bonne humidité. L'administration d'un soluté pour réhydrater votre oiseau, d'injections de calcium pour favoriser la minéralisation de l'œuf et des contractions efficaces de l'utérus de même que de médicaments pour gérer la douleur est essentielle. Dans certains cas, des antibiotiques sont requis. Si les soins initiaux sont inefficaces, le recours à des hormones peut s'avérer nécessaire. Si l'administration d'hormones est inefficace, la réalisation d'une ovocentèse (vidange du contenu de l'œuf), l'expulsion manuelle de l'œuf sous anesthésie, ou la réalisation d'une chirurgie peuvent être indiquées. Suite à la ponte ou au retrait de l'œuf, il est recommandé de bloquer la formation d'un nouvel œuf avec une injection ou un implant d'hormone.

Quel est le pronostic ?

Le pronostic est variable et dépend, entre autres, de la chronicité de la condition et de l'état général de l'oiseau. Les décès sont possibles. De façon générale, le pronostic des dystocies est plus réservé.

© 2024 Isabelle Langlois et l'équipe de la Clinique des animaux exotiques – Tous droits réservés. L'usage de ce document est permis à des fins professionnelles pour promouvoir la santé animale et informer les propriétaires d'animaux. Ce document ne peut en aucun cas être utilisé dans un cadre commercial sans autorisation expresse de l'auteur. Toute reproduction doit être intégrale, sans modification et elle doit mentionner le nom de l'auteur du document.

Hôpital des animaux de compagnie

Centre hospitalier universitaire vétérinaire

Téléphone: (450) 778-8111

Région de Montréal : (514) 345-8521, poste 8111

Montréal : (514) 764-8111